



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La préfecture de la Charente s'engage pour améliorer le quotidien des polices et gendarmes

Angoulême, le 28 septembre 2020

Le département de la Charente compte 2 commissariats de police et 27 brigades de gendarmerie. Dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail des quelque 750 agents des forces de l'ordre, des travaux de rénovation et d'entretien courant sont réalisés par le ministère de l'Intérieur.

En Charente, 16 opérations sont programmées dans les locaux de la Police et de la Gendarmerie nationales, parmi lesquelles la réfection de sols de locaux de service et d'habitations, la rénovation d'installations thermiques, ou des menues réparations.

Le montant engagé par les services de l'État pour ces entretiens et réparations est de 66 036 euros.

Au total, près de 3 700 opérations vont être engagées partout sur le territoire national dans les locaux des services de Police et de Gendarmerie nationales. Elles seront toutes réalisées d'ici le 31 décembre 2020.

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr